



---

## DIPLÔME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

---

### APPRENTISSAGE

---

*Marseille, ville d'arts et d'histoire, 1er Port de France, labellisée French Tech s'engage dans une nouvelle dynamique de développement social, économique, environnemental, d'offre culturelle et s'inscrit dans la révolution numérique au service de la mutation urbaine ainsi que dans une démarche de proximité pour promouvoir le bien vivre ensemble.*

*La Ville de Marseille, souhaite promouvoir de manière ambitieuse les dispositifs d'apprentissage qui permettent de contribuer activement à la politique locale d'insertion sociale et professionnelle des jeunes du territoire.*

Fortement engagée dans cette démarche, la Ville de Marseille recrute chaque année un nombre important d'apprentis dans de nombreux secteurs municipaux, ce qui représente une réelle opportunité d'accéder à l'emploi territorial.

Aussi, si vous avez le sens de l'engagement et des responsabilités, l'esprit d'équipe et l'envie de découvrir un environnement professionnel au service de l'intérêt général :

La Ville de Marseille vous propose une formation en alternance pour acquérir, dans le cadre de votre contrat d'apprentissage, une expérience professionnelle pour accéder à un emploi qualifié

#### **Accompagné(e) par votre maître d'apprentissage, vous aurez pour missions :**

- d'organiser et de mettre en œuvre les activités d'éveil et de dispenser les soins de la vie quotidienne pour favoriser le développement et la socialisation du jeune enfant dans un cadre bienveillant et sécurisé,
- d'assurer l'accueil journalier des jeunes enfants et de leurs parents,
- d'accompagner les enfants dans leur développement et dans l'acquisition de leur autonomie,
- de réaliser les soins de la vie quotidienne,
- de mettre en œuvre le projet pédagogique de l'établissement d'accueil et les conditions nécessaires au bien-être des enfants,
- d'appliquer et contrôler les règles d'hygiène et de sécurité,
- de former et d'encadrer les futurs professionnels de la petite enfance.

#### **Modalités de recrutement**

Répondre aux critères en vigueur pour conclure un contrat d'apprentissage :

- Postuler directement en ligne sur <http://emplois.marseille.fr>,
- Être pré-inscrit(e) dans un CFA proposant cette formation.

Pour la pré-sélection, les convocations seront envoyées par mail au plus tard le **3 mai 2023** vérifier vos spams et contacter en urgence le service Apprentissage par mail [rh-apprentissage@marseille.fr](mailto:rh-apprentissage@marseille.fr) si vous n'avez pas reçu la convocation à cette date)

**Référence de l'offre : 00007227**